CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E89214** **VALABLE JUSQU'AU** **16/05/2027**

ÉDITÉ LE 26/05/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/2010

Forme juridique : SARL

Capital : 2 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MUTZIG

Siret : 522 243 302 00018

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 40 6957 0

Assurance Responsabilité Travaux :
CAMBTP 276219

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 2229032904

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

Raison sociale : BTP LA FONTAINE

20 RUE DU MARECHAL FOCH
67190 MUTZIG

Téléphone : 03 88 38 07 92 **Fax :**

Portable :

Responsabilité légale :
PIRES HUMBERTO GÉRANT

Site Internet : http://www.btplafontaine.fr

E-mail : contact@btplafontaine.fr

Effectif moyen : 22 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 2 244 085 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
1342	Pavage	2	21/05/2026
2111	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité courante)	19	21/05/2026
2132	Enduits aux liants hydrauliques		21/05/2026
2151	Dallage courant (Technicité courante)		21/05/2026
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement	1	16/05/2024
	Nombre total de qualifications : 5		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

26/05/2026 10:42

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E89214** **VALABLE JUSQU'AU** **16/05/2027**

ÉDITÉ LE **26/05/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/2010
Forme juridique : SARL

Capital : 2 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MUTZIG

Siret : **522 243 302** **00018**
Code NACE : 4399C
Numéro caisse de congés payés : 40 6957 0

Assurance Responsabilité Travaux :
CAMBTP 276219

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 2229032904

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

Raison sociale : **BTP LA FONTAINE**

20 RUE DU MARECHAL FOCH
67190 MUTZIG

Téléphone : 03 88 38 07 92 **Fax :**
Portable :

Site Internet : http://www.btplafontaine.fr
E-mail : contact@btplafontaine.fr

Responsabilité légale :
PIRES HUMBERTO GÉRANT

Effectif moyen : 22 **Tranche de classification :** EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2132	Enduits aux liants hydrauliques Mention RGE	21/05/2026
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	16/05/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	03/02/2025
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	03/02/2025
o Isolation des murs par l'extérieur	21/05/2026
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.